

Concours « 1 idée, 1 film, 1 minute »

L'Institut français du Laos organise un concours de films réalisés sur smartphone, intitulé « **1 idée, 1 film, 1 minute** » du **8 au 26 novembre 2018**. Le résultat du concours sera annoncé le 30 novembre lors de la clôture des *Journées du Numérique (28 au 30 novembre)*.

La **marraine du concours**, présidente du jury, est **Mattie Do**, cinéaste lao réputée. Un jury constitué de personnalités culturelles décidera des gagnants du concours le 30/11/2018.

Inscription au concours 1 idée, 1 film, 1 minute

Candidatures

Ce concours est ouvert aux jeunes résidant au Laos âgés de 15 ans minimum.

Les formats acceptés sont : .MP4 ou .MOV, 200Mo max. Les films sont à remettre à l'IFL par voie électronique avant le **26/11/18 à 17h**.

Les concurrents sont seuls et entièrement responsables du contenu des films ; à ce titre, ils déclarent avoir obtenu l'autorisation préalable de toute personne tierce dont l'image ou le nom apparaîtrait dans les films, et ne pas incorporer de séquences déjà réalisées.

Ils s'engagent à ne pas envoyer de fichiers qui contiendraient des virus.

Il est possible d'indiquer un pseudonyme d'artiste qui sera utilisé en cas de sélection officielle, l'identité civile du concurrent sera toutefois renseignée dans le formulaire (nom, prénom, date de naissance, adresse postale, email, numéro de téléphone) ; ces données resteront confidentielles.

Aspect artistique

Les concurrents peuvent filmer avec un téléphone portable ou une tablette. Ils peuvent également utiliser des accessoires tels qu'un micro, un stabilisateur, des filtres, etc.

La durée du film ne doit pas excéder 1 minute maximum, générique inclus.

Le thème est libre. Toutefois les sujets à caractère politique, pornographique, haineux, présentant une allusion publicitaire ou de manière plus générale, attentatoire à l'ordre public et aux bonnes mœurs ne sont pas autorisés.

Toutes les formes audiovisuelles sont acceptées : fiction, documentaire, et bien entendu tous les genres : romantique, science-fiction, comédie, action... mais aussi stop-motion, time lapse...

Il est possible d'ajouter des effets spéciaux au montage.

Aucune marque ne doit apparaître clairement à l'écran.

Les concurrents peuvent utiliser une musique dans leur film, en s'assurant au préalable qu'elle est libre de droit.

Les concurrents peuvent inscrire gratuitement autant de films qu'ils le souhaitent. Cependant, un seul film par réalisateur pourra être sélectionné en compétition. Lors de l'inscription des films, les concurrents utiliseront les mêmes pseudo, e-mail et mot de passe.

Sous-titrer son film

Les concurrents sont invités à réaliser des films comportant peu ou pas de dialogue, afin d'éviter la problématique du sous-titrage. Les sous-titrages sont toutefois acceptés en français ou en anglais.

Sélection officielle

La sélection officielle sera annoncée sur notre site Internet le 29 novembre 2018. Les gagnants seront contactés individuellement pour la cérémonie de remise des prix le 30 novembre 2018. Tous les candidats pourront assister à la cérémonie du 30/11/2018.

Les films de la sélection officielle seront visibles sur notre site Internet et page Facebook, à partir de début décembre 2018, ainsi que sur grand écran lors de la cérémonie de remise des prix qui aura lieu le 30 novembre 2018.

Pour toute question ou information relative au concours, contactez : culture@if-laos.org